



Protocole d'audit national
de l'évaluation de la qualité
des pratiques professionnelles

Consultation diététique réalisée par un diététicien

Novembre 2008

INTRODUCTION

La démarche que lance l'AFDN d'évaluation de la qualité de la pratique professionnelle des diététiciens en consultation diététique a un double objectif :

- ✓ **premier objectif** : permettre aux diététiciens ou aux unités de diététique des établissements de santé publics ou privés, de s'interroger sur leurs pratiques en consultation diététique au regard de la recommandation professionnelle publiée en 2006 par l'ADLF en partenariat avec la HAS, et de définir, en fonction des écarts mesurés, un plan d'amélioration.
- ✓ **deuxième objectif** : permettre à l'AFDN de connaître l'état de cette pratique sur un plan national et de proposer des interventions nationales ou régionales afin d'améliorer cette pratique professionnelle.

L'évaluation de la qualité de la pratique professionnelle peut se faire par :

- ✓ auto-évaluation : le même professionnel réalise la consultation et renseigne les grilles de recueil de données
- ✓ audit et/ou observation : un professionnel réalise la consultation et un autre professionnel renseigne les grilles de recueil de données

Avant d'entreprendre cette évaluation de la qualité de la pratique professionnelle, vous devez prendre connaissance des documents suivants :

- ✓ [« La consultation diététique réalisée par un diététicien » recommandations pour la pratique clinique – ADLF-HAS 2006](#)
- ✓ [« Consultation diététique réalisée par un diététicien - Série de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles » - ADLF-HAS 2008](#)
- ✓ Les quatre grilles de recueil de données ci-après.

CHAMP D'APPLICATION

Cette évaluation porte sur la consultation diététique, c'est à dire l'ensemble des actes de soins diététiques, se déroulant en entretien de face à face entre la personne soignée (accompagnée ou non de son entourage) et le diététicien, quelque soit le lieu. La consultation diététique doit être en effet envisagée indépendamment du bureau traditionnel de consultation.

Cette évaluation concerne tous les diététiciens ayant une activité de soin diététique, qu'ils exercent en établissement de santé public ou privé, en structure libérale ou au sein d'un réseau de santé. L'activité de soin diététique peut être partagée ou non avec d'autres professionnels de santé.

METHODOLOGIE

a) Période d'évaluation :

Du **15 décembre 2008** au **31 mars 2009**

b) Modalités d'évaluation :

L'évaluation de la consultation diététique peut se faire de différentes façons, mais toujours en référence à la recommandation professionnelle :

- ✓ **l'audit** qui est un processus systématique et méthodique de recueil d'informations objectives. L'audit peut être réalisé par un auditeur externe mais également par soi-même (auto-évaluation)
- ✓ **l'observation** qui consiste en un suivi attentif de l'activité de soin diététique par un observateur externe qui étudie et enregistre la réalité de la consultation

- ✓ **l'entretien** qui est une relation d'échanges entre l'auteur de l'activité et un professionnel pair permettant d'analyser la pratique concernée
- ✓ **l'auto-évaluation**, c'est à dire une évaluation réalisée directement par l'auteur de l'activité de soin diététique.

Donc pour les objectifs 1 à 7 (grilles de recueil de données 1, 2 et 3), l'évaluation sera un audit de dossier et pour les objectifs 8 et 9 (grille de recueil de données 4) il y a le choix entre l'observation, l'entretien ou l'auto-évaluation, en fonction de l'exercice.

Pour les diététiciens travaillant en équipe, l'audit du dossier devra être réalisé de préférence par un auditeur externe (cadre diététicien de l'unité de diététique ou, à défaut, un pair de l'équipe). **Pour les diététiciens exerçant seul**, si ils ne peuvent pas avoir recours à un pair, ils choisiront l'auto-évaluation.

c) Critères d'inclusion et d'exclusion :

- ✓ **Critères d'exclusion :**
 - Consultation diététique réalisée pour un patient ayant moins de 17 ans
 - Activité diététique ne se déroulant pas en face à face entre la personne soignée et le diététicien
 - Consultation diététique par téléphone, par messagerie électronique, etc.
- ✓ **Critères d'inclusion**
 - Pour les diététiciens en établissement de santé public et privé, inclure uniquement les patients suivis pour une pathologie chronique (diabète, cancer, obésité, insuffisance rénale chronique, mucoviscidose, etc.) ou pour grossesse.
 - Pour les diététiciens en cabinet libéral ou réseau de soins : toutes les situations peuvent être prises en compte

d) Taille de l'échantillon et le mode de sélection :

- ✓ **Taille de l'échantillon :**
 - Pour une équipe de diététiciens, le nombre de dossiers audités doit être de :
 - 30 dossiers au total si l'équipe est constituée d'au moins 5 diététiciens
 - 50 dossiers minimum si l'équipe est constituée de plus de 6 diététiciens avec un minimum de 5 dossiers par diététicien pour les équipes de plus de 10 diététiciens
 - Pour les diététiciens n'exerçant pas en équipe, le nombre de dossiers audités doit être à minima de 10
- ✓ **Mode de sélection :**
 - dossiers des patients pris en charge sur les 18 derniers mois
 - dossiers des patients dont la date de naissance se termine par un chiffre pair. Si le nombre de dossiers est insuffisant, compléter alors par des dossiers de patients avec une date de naissance se terminant par un chiffre impair

e) Outils de recueil des données : les grilles de recueils

Les données recueillies sont saisies sur les grilles de recueil ci-après.

Les trois premières grilles sont en rapport direct avec des objectifs de qualité spécifiques à chaque type de consultations diététiques :

- Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale (grille n°1)
- Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation de suivi (grille n°2)
- Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation finale (grille n°3)

La quatrième grille est en rapport avec les conditions générales de la consultation diététique quel qu'en soit la nature

- Objectifs et critères de qualité pour la mise en œuvre d'une consultation diététique (grille n°4)

Chaque grille est constituée d'un ou plusieurs objectifs de qualité, eux mêmes déclinés en critères.

Chaque grille permet d'auditer 5 dossiers. Vous pouvez utiliser autant de grilles que nécessaire pour pouvoir auditer l'ensemble des dossiers tirés au sort. Identifiez chaque dossier par les initiales (« Ini ») du patient.

Pour chaque critère, les modalités de réponse sont OUI, NON et non adapté (NA) pour certains. Le document précise pour chaque critère, les éléments constitutifs vous permettant de cocher la réponse OUI et NA. Si vous ne pouvez satisfaire à ceux-ci vous devez cocher NON.

Pour trouver les éléments de réponse, vous devez vous reporter à la source d'information notée au niveau de la grille, soit :

- Dossier du patient (DP) pour tous les éléments qui donnent lieu à une traçabilité
- Diététicien ou auditeur qui répondront eux-mêmes à la question

*PS : le **dossier du patient** correspond, en établissement de santé au dossier du patient partagé et en exercice libéral au dossier tenu par le professionnel.*

f) Enregistrement des grilles de recueil des données sur le site de l'AFDN

L'ensemble des grilles de recueil de données, ainsi que divers renseignements administratifs devra être saisi directement sur le document « Evaluation nationale de la Consultation Diététique » qui sera mis en ligne sur le site de l'association : www.afdn.org, à partir du **15 janvier 2009**.

L'enregistrement sera collectif pour une équipe de diététiciens, ou individuel dans le cas où le diététicien exerce seul. Vous devrez renseigner :

- ✓ Identification du type d'exercice : 3 choix
- ✓ Identification de la région
- ✓ Pour les objectifs 1 à 7 :
 - Identification du nombre de dossiers
 - Pour chaque critère : nb de Oui, de Non ou de NA
- ✓ Pour les objectifs 8 et 9 :
 - Identification de la modalité : auto-évaluation ou audit par un pair
 - Pour chaque critère : nb de Oui, de Non ou de NA
- ✓ Pour chaque objectif, vous pouvez faire part de vos remarques et suggestions

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°1 DE RECUEIL

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale

Critère 1.1 Présence du motif de la prise en charge diététique

Cocher OUI si le motif de la consultation diététique est écrit dans le dossier du patient.

Critère 1.2 Existence d'une prescription précisant les objectifs de la consultation diététique

Cocher OUI si :

- la prescription précisant les objectifs de la consultation est écrite
- **ou** en cas d'absence de prescription, si le résultat de l'échange avec un prescripteur est écrit dans le dossier du patient.

Cocher NON ADAPTE si la demande de consultation s'inscrit dans un contexte de prévention primaire ou de demande de conseil nutritionnel par la personne soignée.

Critère 2.1 Présence des données générales relatives à la personne soignée

Cocher OUI si des données générales en lien avec le motif de consultation sont notées dans le dossier du patient.

Critère 2.2 Présence des données spécifiques à la problématique nutritionnelle de la personne soignée

Cocher OUI si les données spécifiques en lien avec le motif de consultation sont notées dans le dossier du patient.

Critère 2.3 Formulation d'un diagnostic diététique en lien avec le motif de la consultation

Cocher OUI si :

- le diagnostic formalisé utilise un vocabulaire précis, clair, compréhensible par tous,
- **et** le libellé du diagnostic résume le contexte nutritionnel de la personne soignée.

Critère 2.4 Formulation avec le patient d'un ou plusieurs objectifs diététiques à partir du diagnostic diététique

Cocher OUI si le ou les objectifs diététiques formalisés dans le dossier du patient sont en lien avec le diagnostic diététique.

Critère 2.5 Partage du ou des objectifs diététiques avec le prescripteur

Cocher OUI si le résultat des échanges avec le prescripteur est écrit (courrier, téléphone, etc.).

Cocher NON ADAPTE si le motif de la consultation est du domaine de la prévention primaire ou de l'éducation à la santé

GRILLE N°1 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale																	
OBJECTIF 1 : Identifier la nature du problème nutritionnel																	
N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Ini :			Ini			Ini			Ini			Ini			
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
1.1	Présence du motif de la prise en charge diététique																
1.2	Existence d'une prescription précisant les objectifs de la consultation diététique																
OBJECTIF 2: Recueillir des données pertinentes au regard du motif de la consultation diététique pour élaborer un diagnostic diététique, formuler un ou des objectifs diététiques et orienter la consultation (orientation thérapeutique, éducative et/ou de prévention)																	
N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Ini :			Ini			Ini			Ini			Ini			
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
2.1	Présence des données générales relatives à la personne soignée																
2.2	Présence des données spécifiques à la problématique nutritionnelle de la personne soignée																
2.3	Formulation d'un diagnostic diététique en lien avec le motif de la consultation																
2.4	Formulation avec le patient d'un ou plusieurs objectifs diététiques à partir du diagnostic diététique																
2.5	Partage du ou des objectifs diététiques avec le prescripteur.																

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°1 DE RECUEIL

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale (suite)

Critère 3.1 Négociation avec la personne soignée du ou des objectifs diététiques et des actions à mettre en œuvre

Cocher OUI si :

- le professionnel note le résultat de la négociation (accord total, partiel, refus..) dans le dossier du patient
- **ou** si un contrat avec la personne soignée est présent dans le dossier du patient.

Cocher NON ADAPTE si l'absence de négociation est liée à l'existence d'un risque vital pour la personne soignée (maladie métabolique, psychiatrie, urgence, etc.) ou si le diagnostic ne nécessite pas la mise en place d'actions

Critère 3.2 Traçabilité de la planification d'actions réalisables en lien avec le ou les objectifs diététiques

Cocher OUI si les actions à mettre en œuvre sont :

- en lien avec les objectifs diététiques
- **et** réaliste en nombre d'actions à réaliser
- **et** simples et compatibles avec la vie quotidienne (exemple : 1 laitage /repas, 3 fruits/jour...)
- **et** planifiées dans le temps

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la mise en place d'actions

Critère 3.3 Traçabilité de la planification des actions d'évaluation complémentaire si besoin

Cocher OUI si la planification d'une évaluation approfondie des consommations alimentaires et des habitudes de vie, en lien avec le motif de consultation est écrite dans le dossier du patient

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la réalisation d'actions d'évaluation complémentaire

Critère 3.4 Traçabilité du cycle de suivis (nombre et fréquence des consultations)

Cocher OUI si :

- le nombre et/ou la fréquence des consultations de suivi sont écrits ainsi que l'accord de la personne soignée
- **ou** pour les pathologies le nécessitant, un contrat signé entre la personne et l'équipe de soins, est présent dans le dossier du patient

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la mise en place de consultations de suivi.

Critère 4.1.1 Conseil et informations donnés à la personne soignée

Cocher OUI si :

- on retrouve dans le dossier du patient les thèmes des apports de connaissance
- **ou** si le diététicien note la non nécessité d'apports de connaissances (consultation pour bilan diététique à visée diagnostique, etc.)

Critère 4.2.1 Actions de rééducation nutritionnelle : adaptation des consommations alimentaires, stratégie de résolution de problème

Cocher OUI si dans le dossier du patient sont notés :

- une évaluation de la ration alimentaire et/ou nutritionnelle chiffrée et individualisée
- **et/ou** les notions pertinentes d'adaptation à la vie quotidienne (exemples de résolution de problèmes au quotidien, les actions d'apprentissage à gérer des situations de vie).

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la mise en place d'actions de rééducation nutritionnelle

GRILLE N°1 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale (suite)																		
OBJECTIF 3 : Définir et planifier les actions à mettre en œuvre à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques, en fonction des résultats attendus et de l'orientation thérapeutique, éducative et/ou de prévention de la consultation																		
N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire	
		Ini	Oui	Non	NA	Ini	Oui	Non	NA	Ini	Oui	Non	NA	Ini	Oui	Non		NA
3.1	Négociation avec la personne soignée du ou des objectifs diététiques et des actions à mettre en œuvre.																	
3.2	Traçabilité de la planification d'actions réalisables en lien avec le ou les objectifs diététiques																	
3.3	Traçabilité de la planification des actions d'évaluation complémentaire si besoin.																	
3.4	Traçabilité du cycle de suivi (nombre et fréquence des consultations).																	
OBJECTIF 4 : Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés																		
N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire	
		Ini	Oui	Non	NA	Ini	Oui	Non	NA	Ini	Oui	Non	NA	Ini	Oui	Non		NA
4.1.1	Conseil et informations donnés à la personne soignée																	
4.2.1	Actions de rééducation nutritionnelle : adaptation des consommations alimentaires, stratégie de résolution de problème																	

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°1 DE RECUEIL

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale

(suite)

Critère 4.3.1 Actions d'aide au changement de comportements alimentaires

Cocher OUI si en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique les actions d'aide à la prise de décision pour le changement de comportement sont notés dans le dossier du patient :

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas d'actions d'aide à la prise de décisions

Critère 4.4.1 Actions d'éducation thérapeutique nutritionnelle

Cocher OUI si les 3 conditions ci-dessous sont présentes :

- le diagnostic éducatif est formalisé
- les compétences à acquérir par la personne soignée sont pertinentes et clairement formulées,
- le programme d'éducation thérapeutique nutritionnelle est personnalisé

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la mise en place d'actions d'éducation thérapeutique

Critère 4.5.1 Intitulés des documents remis à la personne soignée

Cocher OUI si l'intitulé des documents remis est noté

Cocher NON ADAPTE si le diététicien note la non-nécessité de remettre des documents écrits

Critère 4.6.1 Actions de conseil auprès du prescripteur

Cocher OUI si les conseils donnés aux prescripteurs sont écrits dans le dossier du patient et correspondent aux recommandations scientifiques ou professionnelles existantes.

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas des actions de conseil auprès du prescripteur

Critère 4.7.1 Actions de soutien demandant l'intervention d'un autre professionnel

Cocher OUI si les actions de soutien sont écrites dans le dossier.

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas d'actions de soutien réalisées par un autre professionnel

GRILLE N°1 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation initiale (suite)																	
OBJECTIF 4 : Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés																	
N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Ini			Ini			Ini			Ini			Ini			
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
4.3.1	Actions d'aide au changement de comportements alimentaires																
4.4.1	Actions d'éducation thérapeutique nutritionnelle																
4.5.1	Intitulés des documents remis à la personne soignée																
4.6.1	Actions de conseil auprès du prescripteur																
4.7.1	Actions de soutien demandant l'intervention d'un autre professionnel																

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°2 DE RECUEIL

Objectifs et critères de qualité spécifiques à la consultation de suivi

Critère 5.1 Evaluation des actions au regard des objectifs de la consultation précédente

Cocher OUI si l'évaluation des actions mises en place est écrite dans le dossier du patient

Critère 5.2 Réajustement du diagnostic diététique et reformulation du ou des objectifs diététiques

Cocher OUI si le réajustement du diagnostic diététique et la reformulation des objectifs diététiques sont écrits dans le dossier du patient.

Cocher NON ADAPTE si la consultation de suivi ne nécessite pas la réactualisation du diagnostic et la reformulation des objectifs.

Critère 4.1.2 Conseil et informations donnés à la personne soignée

Cocher OUI si :

- on retrouve dans le dossier du patient les thèmes des apports de connaissance
- **ou** si le diététicien note la non nécessité d'apports de connaissances (consultation pour bilan diététique à visée diagnostique, etc.)

Critère 4.2.2 Actions de rééducation nutritionnelle : adaptation des consommations alimentaires, stratégie de résolution de problème

Cocher OUI si dans le dossier du patient sont notés :

- une évaluation de la ration alimentaire et/ou nutritionnelle chiffrée et individualisée
- **et/ou** les notions pertinentes d'adaptation à la vie quotidienne (exemples de résolution de problèmes au quotidien, les actions d'apprentissage à gérer des situations de vie).

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la mise en place d'actions de rééducation nutritionnelle

Critère 4.3.2 Actions d'aide au changement de comportements alimentaires

Cocher OUI si en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique les actions d'aide à la prise de décision pour le changement de comportement sont notés dans le dossier du patient

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas d'actions d'aides à la prise de décisions

Critère 4.4.2 Actions d'éducation thérapeutique nutritionnelle

Cocher OUI si les 3 conditions ci-dessous sont présentes :

- le diagnostic éducatif est formalisé
- les compétences à acquérir par la personne soignée sont pertinentes et clairement formulées,
- le programme d'éducation thérapeutique nutritionnelle est personnalisé

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas la mise en place d'actions d'éducation thérapeutique

Critère 4.5.2 Intitulés des documents remis à la personne soignée

Cocher OUI si l'intitulé des documents remis est noté

Cocher NON ADAPTE si le diététicien note la non-nécessité de remettre des documents écrits

Critère 4.6 .2 Actions de conseil auprès du prescripteur

Cocher OUI si les conseils donnés aux prescripteurs sont écrits dans le dossier du patient et correspondent aux recommandations scientifiques ou professionnelles existantes.

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas des actions de conseil auprès du prescripteur

Critère 4.7.2 Actions de soutien demandant l'intervention d'un autre professionnel

Cocher OUI si les actions de soutien sont écrites dans le dossier.

Cocher NON ADAPTE si la stratégie de soin diététique ne nécessite pas d'actions de soutien réalisées par un autre professionnel

GRILLE N°2 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité spécifique à la consultation de suivi

OBJECTIF 5: Évaluer à chaque consultation le ou les objectifs diététiques de la consultation précédente pour réajuster la démarche de soin diététique

N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Ini			Ini			Ini			Ini			Ini			
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
5.1	Évaluation des actions mises en place au regard des objectifs de la consultation précédente																
5.2	Réajustement du diagnostic diététique et reformulation du ou des objectifs diététiques																

OBJECTIF 4 : Mettre en œuvre les actions spécifiques du diététicien à partir du diagnostic et du ou des objectifs diététiques initiaux ou réajustés

N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
4.1.2	Conseil et informations donnés à la personne soignée																
4.2.2	Actions de rééducation nutritionnelle : adaptation des consommations alimentaires, stratégie de résolution de problème																
4.3.2	Actions d'aide au changement de comportements alimentaires																
4.4.2	Actions d'éducation thérapeutique nutritionnelle																
4.5.2	Intitulés des documents remis à la personne soignée																
4.6.2	Actions de conseil auprès du prescripteur																
4.7.2	Actions de soutien demandant l'intervention d'un autre professionnel																

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°3 DE RECUEIL
Objectifs et critères de qualité de la consultation finale

Critère 6.1 Synthèse des résultats de la stratégie diététique

Cocher OUI si dans le dossier du patient la synthèse est formalisée et comporte :

- l'évolution des données spécifiques à la problématique nutritionnelle de la personne
- l'évaluation à distance de l'atteinte des objectifs diététiques
- les actions négociées avec la personne soignée
- l'évolution du comportement alimentaire

Critère 6.2 La prise de décision des suites à donner à la série de consultations est identifiable dans le dossier du patient et est communiquée au prescripteur

Cocher OUI si les suites à donner au cycle de consultations sont écrites dans le dossier du patient.

GRILLE N°3 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité spécifique à la consultation finale

OBJECTIF 6 : Évaluer les résultats et décider des suites à donner à la fin d'un cycle de consultations

N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Ini			Ini			Ini			Ini			Ini			
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
6.1	Rédaction d'une synthèse des résultats de la stratégie diététique.																
6.2	Prise de décision concernant les suites à donner au cycle de consultations																

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°4 DE RECUEIL
Objectifs et critères de qualité pour la mise en œuvre d'une consultation diététique

Critère 7.1 Communication des synthèses du cycle de consultations

Cocher OUI si la diffusion des synthèses du soin diététique est tracée dans le dossier du patient

Cocher NON ADAPTE si la demande de consultation s'inscrit dans un contexte de prévention primaire ou de demande de conseil nutritionnel par la personne soignée

Critère 7.2 Contribution du diététicien aux concertations pluriprofessionnelles

Cocher OUI si la contribution du diététicien est notée dans le dossier du patient

Cocher NON ADAPTE s'il n'existe pas de réunion de concertation pluriprofessionnelle

GRILLE N°4 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité pour la mise en oeuvre d'une consultation diététique

OBJECTIF 7 : Assurer une communication entre les professionnels impliqués dans la prise en charge de la personne soignée pour une meilleure intégration des soins diététiques dans la stratégie thérapeutique

N°	Critères	Dossier 1			Dossier 2			Dossier 3			Dossier 4			Dossier 5			Commentaire
		Ini			Ini			Ini			Ini			Ini			
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
7.1	Communication des synthèses du cycle de consultations.																
7.2	Contribution du diététicien aux concertations pluriprofessionnelles																

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE N°4 DE RECUEIL

**Objectifs et critères de qualité pour la mise en œuvre d'une consultation diététique
(suite)**

Critère 8.1 Présence des trois étapes de l'entretien : accueil, corps de la consultation et synthèse

Cocher OUI si les trois étapes de la consultation sont identifiables :

- accueil de la personne soignée
- **et** corps de la consultation
- **et** synthèse des grandes étapes et des décisions retenues

Critère 8.2 Comportements favorables à la communication : aptitude relationnelle et compétence en communication

Cocher OUI si, lors de l'entretien, le diététicien mobilise les compétences suivantes :

- l'écoute active ;
- **et** l'utilisation pertinente de questions ouvertes et/ou fermées ;
- **et** la reformulation ;
- **et** l'aptitude à donner à la personne soignée le rôle de décideur ;
- **et** l'aptitude à faire face aux émotions des personnes en utilisant l'empathie et la rétroaction.

Critère 9.1 Outils d'évaluation référencés et/ou élaborés à partir de références professionnelles

Cocher OUI si :

- les outils de recueil utilisés font partie des outils référencés, parmi ceux cités dans l'annexe 1 des recommandations
- **ou** si le diététicien justifie des références professionnelles utilisées pour l'élaboration des outils de recueil

Cocher NON ADAPTE si la démarche de soin diététique ne nécessite pas l'utilisation d'outils

Critère 9.2 Connaissance par le diététicien des objectifs des outils utilisés et de leur mode d'emploi.

Cocher OUI si le diététicien peut énoncer clairement l'objectif visé par l'outil et son mode d'emploi.

Cocher NON ADAPTE si la démarche de soin diététique ne nécessite pas l'utilisation d'outils

Critère 9.3 Outils d'évaluation adaptés au motif de la consultation

Cocher OUI si le diététicien argumente le choix de ses outils d'évaluation en fonction de l'objectif de la consultation, des capacités et des possibilités de la personne soignée

Cocher NON ADAPTE si la démarche de soin diététique ne nécessite pas l'utilisation d'outils

Critère 9.4 Outils pédagogiques adaptés aux actions mises en œuvre

Cocher OUI si les outils pédagogiques utilisés sont adaptés :

- aux pathologies et/ou situations particulières
- **et** aux buts recherchés
- **et** aux capacités et conditions de vie de la personne soignée

Cocher NON ADAPTE si la démarche de soin diététique ne nécessite pas l'utilisation d'outils pédagogiques

Critère 9.5 Documents remis élaborés selon les recommandations en vigueur

Cocher OUI si le document remis à la personne soignée :

- comporte au moins les références scientifiques, la date d'élaboration ou de révision, la date de remise à la personne soignée, le nom et les coordonnées du diététicien,
- **et** utilise un vocabulaire ou des images accessibles ou adaptés à la personne soignée.

GRILLE N°4 DE RECUEIL DES DONNEES
 Evaluation et amélioration des pratiques professionnelles :
 Consultation diététique réalisée par un diététicien

Objectifs et critères de qualité pour la mise en oeuvre d'une consultation diététique

OBJECTIF 8 : Créer un environnement propice à l'entretien diététique																	
N°	Critères	Observation 1			Observation 2			Observation 3			Observation 4			Observation 5			Commentaire
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
8.1	Présence des trois étapes de l'entretien : accueil, corps de la consultation et synthèse																
8.2	Comportements favorables à la communication : aptitude relationnelle et compétence en communication																
OBJECTIF 9 : Utiliser les outils appropriés à chaque étape de la démarche de soin diététique																	
N°	Critères	Observation 1			Observation 2			Observation 3			Observation 4			Observation 5			Commentaire
		Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	Oui	Non	NA	
9.1	Outils d'évaluation référencés et/ou élaborés à partir de références professionnelles																
9.2	Connaissance par le diététicien des objectifs des outils utilisés et de leur mode d'emploi.																
9.3	Outils d'évaluation adaptés au motif de la consultation																
9.4	Outils pédagogiques adaptés aux actions mises en oeuvre																
9.5	Documents remis à la personne soignée, élaborés selon les recommandations en vigueur.																